Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de la promotion économique vaudoise en 2002

Face à la détérioration de la situation économique, les promotions économiques vaudoises exogène et endogène ont consenti d'importants efforts pour maintenir et créer des entreprises et des emplois sur sol vaudois. C'est ainsi que les résultats 2002 - obtenus grâce au dynamisme du réseau du développement économique vaudois - peuvent être considérés comme satisfaisants compte tenu du contexte actuel.

La promotion économique exogène a permis l'implantation de 55 entreprises (65 en 2001), dont 43 par le Développement économique vaudois (DEV), générant à court terme 322 emplois (598 en 2001) et à moyen terme 1'119 emplois (1'287 en 2001). 28% de ces implantations concernent des sociétés financières, de négoce et des centres administratifs, 24% le bio-médical, et 11% les technologies de l'information et de la communication.

La promotion économique endogène (communautés d'intérêts et Service de l'économie et du tourisme (SET), a soutenu 151 entreprises (189 en 2001). Ces deux entités ont permis le maintien de 2'720 emplois. 24% des entreprises soutenues sont actives dans la microtechnique, 11% dans le bio-médical et 11% dans des sociétés financières, de négoce et des centre administratifs.

En détail, pour le soutien aux entreprises, les financements de l'Etat à fonds perdus se sont élevés à 0,8 mio (0,6 mio en 2001) et pour les organismes de soutien aux entreprises à 3,3 mios (2,9 mios en 2001). En ce qui concerne les cautionnements aux entreprises, ils se sont montés à 9,7 mios (2,7 mios en 2001), générant des investissements de 129 mios (51,9 mios en 2001). 59% des entreprises soutenues sont des entreprises existant depuis plus de 3 ans, 23% des entreprises de 1 à 3 ans et 18% des entreprises de moins d'une année.

Les financements à fonds perdus en faveur de l'aide aux régions ont été de Fr. 590'000.-- (Fr. 560'000.-- en 2001) et les prêts au titre de la loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) ainsi qu'au titre de la loi sur le développement régional (LDR) de 14,1 mios (12,3 mios en 2001), pour des investissements générés de 90,1 mios (89,6 mios en 2001).

Enfin, le tourisme s'est vu accorder des prêts du Fonds d'équipement touristique pour 2,7 mios en 2002 (6,7 mios en 2001), des financements à fonds perdus de 1,2 mio (11 mios en 2001), pour des investissements générés de 6,2 mios (40,7 mios en 2001).

Au total, les engagements de l'Etat se sont montés à 54,1 mios (46,3 mios en 2001), générant 598 mios (214 mios en 2001) d'investissements (pôles de développement inclus).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2003

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10 Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme (SET), 021 316 63 99 Gérard Moser, adjoint du chef de service du SET, 021 316 60 21